



## UNION DEPARTEMENTALE C.G.T. DE LA SARTHE

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS  
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00  
e-mail : [ud-cgt72@wanadoo.fr](mailto:ud-cgt72@wanadoo.fr)  
Site Internet : [WWW.udcgt72.org](http://WWW.udcgt72.org)

### PROJET MACRON :

**Une loi faite pour les patrons que nous devons combattre !**

**RASSEMBLEMENT LE  
LUNDI 26 JANVIER A 11H00  
devant le siège du PS Sarthois  
7 bis, rue Bigot au Mans**

Le projet de loi « Macron » sera examiné par les parlementaires du 26 au 30 janvier. Ce Projet de loi accentue le démantèlement du Code du Travail et ne répond en rien aux besoins des travailleurs.

Il vise à faire disparaître l'ensemble des droits collectifs et individuels des salariés : libéralisation totale du temps de travail (dimanche et nuit), attaque de la justice prud'homale, remise en cause des missions de l'Inspection et de la Médecine du Travail, libéralisation des transports au détriment des usagers, des salariés et de l'environnement.

Ces nouvelles attaques sont graves pour le monde du travail. La CGT appelle à tout mettre en œuvre pour les combattre et à vous rassembler devant le siège du PS Sarthois afin d'exiger que les parlementaires ne votent pas ce texte qui ne sert que les intérêts des patrons.

En 2015, « Tous Ensemble », salariés, retraités, jeunes, privés d'emplois, imposons une autre répartition des richesses. Les cadeaux faits au grand patronat, aux actionnaires (200 milliards d'euros d'aides et d'exonérations de cotisations, 21 milliards d'euros du Crédit Impôt Compétitivité Emploi, 40 milliards d'euros du pacte de responsabilité) sont la démonstration que l'argent existe.

**PAR LA MOBILISATION IMPOSONS UNE MEILLEURE  
REPARTITION DES RICHESSES CREEES !!!**



## Négociations dialogue social : Le patronat entend réduire les moyens d'interventions des représentants du personnel.

Après 6 séances de négociations entre le patronat et les syndicats sur les instances de représentation du personnel, la philosophie du document remis par le patronat lors de ce qui semble être la dernière réunion reste la même, à savoir, remise en cause de la représentation collective des salariés sous couvert de simplification et de compétitivité.

En fait, le Medef cherche à imposer la fusion des instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT) en un Conseil d'entreprise. C'est un abaissement des droits, moyens et prérogatives de ces instances qui est proposé.

La CGT dénonce cette attitude et rappelle que les représentants des salariés dans les entreprises (Délégués du Personnel, Comité d'Entreprise, CHSCT) ne sont en rien une entrave au développement économique mais bien des outils nécessaires au respect des droits des travailleurs. Loin de restreindre ces instances, la CGT estime au contraire qu'il faut les étendre aux Très Petites Entreprises (- de 10 salariés).

### 58% DES FRANÇAIS ONT UNE BONNE OPINION DE MACRON



### La CGT revendique :

- l'augmentation des salaires, des pensions.
- Des Services Publics et un système de Protection Sociale solidaire de haut niveau car ils sont la clé de notre vivre ensemble. Ils contribuent au développement économique et social. Il faut leur donner les moyens budgétaires et humains pour répondre aux besoins des populations (santé, éducation, Protection Sociale, transports, communications).

**Voilà le pacte social qu'il nous faut défendre par l'action !!**

### Bulletin de contact et de syndicalisation



NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Je souhaite : Téléphone : ..... E-mail : .....

prendre contact Age : ..... Profession : .....

me syndiquer Entreprise (nom et adresse) : .....

Bulletin à renvoyer à l'Union Départementale C.G.T. de la Sarthe – 4 rue d'Arcole  
72000 LE MANS